

[Info concertation]

Réhabilitation et résidentialisation du Square Molière (280 logements) Quartier du Clos Saint-Lazare à Stains



Adresses des travaux :

- 1 - 9, Square Molière.
- 2 - 4, Square Molière.
- 8 - 10, Square Molière.



Perspective du projet (MOE : F. Daune / Phusis / J. Lot / EPDC)

La réhabilitation de vos bâtiments démarre...

Après les phases d'études et de consultation des entreprises, l'Office a désigné la société **BREZILLON** pour réaliser les travaux de réhabilitation et de résidentialisation de vos immeubles.

La phase de préparation de chantier a aujourd'hui démarré et les premières interventions débiteront au mois de novembre 2014.

La durée prévisionnelle des travaux est de 18 mois.

Cet Info Concertation a pour objectif de vous fournir quelques renseignements utiles sur le déroulement des travaux.

Vos interlocuteurs pendant les travaux

- **L'entreprise générale** a la charge de la conduite et de la réalisation des travaux. Cette mission sera assurée par l'entreprise **BREZILLON**, représentée par Bertrand VASSEUR (Directeur de Travaux) et Lai-yanne BEZARA (Ingénieur Travaux). Elle est assistée de ses entreprises sous-traitantes dans la réalisation des travaux qu'elle encadre et dont elle a l'entière responsabilité.
- **La Maîtrise d'œuvre** veille à la bonne exécution des travaux. Cette équipe est coordonnée par son mandataire : l'architecte François DAUNE.
- **La Maîtrise d'ouvrage** est responsable du projet et coordonne les différents intervenants. Cette mission est assurée par le service Réhabilitation de la Direction de la Maîtrise d'ouvrage de l'Office. Lucas COLOMBIES, chargé d'opérations, sera votre principal interlocuteur pour le chantier de réhabilitation.
Contact : 01 48 96 99 08
- **La Délégation de Stains** reste à votre écoute pour les problèmes liés à la gestion courante de votre immeuble et de votre logement.
Contact : 01 49 71 22 00

Brézillon





La phase préparation de chantier

La phase de préparation de chantier a aujourd'hui débuté et se poursuivra jusqu'à la fin du mois de novembre 2014. Il s'agit d'une période importante qui permet à l'entreprise BREZILLON de définir l'organisation globale du chantier avant le démarrage effectif des travaux.

Les principales étapes sont les suivantes :

- Définition du **plan d'installation de chantier** : localisation du bureau de chantier et des cantonnements, zones de stockage des matériaux...
- Définition du **planning de chantier** : il s'agit d'un calendrier détaillé d'exécution des travaux.
- **Réalisation du logement témoin** : une visite du logement témoin sera organisée afin de vous présenter les différentes prestations prévues au marché de travaux.
- Réalisation des **visites préalables dans les logements**, en votre présence, et établissement de la « **fiche Travaux** » :
 - Une visite sera réalisée en présence de l'entreprise, de la Maîtrise d'œuvre et de la Maîtrise d'ouvrage, pour l'établissement d'une « **fiche travaux** » : description des travaux qui seront effectués dans le logement.
- Réalisation des **plans d'exécution**.
- Présentation et **validation des produits employés**.
- Validation des **entreprises sous-traitantes**.
- Organisation d'une **réunion d'information avec les locataires**.

À noter

- Les visites de logements seront réalisées sur rendez-vous et votre présence, ou celle d'une personne pour vous représenter, est indispensable.
- Les rendez-vous pour les visites de logements s'étaleront sur plusieurs semaines : ne vous étonnez donc pas de ne pas recevoir de courriers immédiatement !
- Ces visites permettent également de vous expliquer comment l'entreprise interviendra dans votre logement et de répondre à vos questions.



L'information pendant le chantier

- Durant tout le déroulement du chantier, nous veillerons à vous communiquer toutes les informations utiles par la diffusion de plaquettes « **Info concertation** ».
- Un **cahier de liaison** sera mis à votre disposition dans lequel vous pourrez mentionner vos remarques. Il sera examiné chaque semaine en réunion de chantier. Le lieu de consultation de ce cahier vous sera communiqué ultérieurement.
- L'Office organisera régulièrement des **réunions d'information** en présence de l'entreprise, du maître d'œuvre et des locataires référents.
- La mise en place **d'affichages** dans les halls chaque fois que nécessaire.

Les chantiers recrutent !

- Si vous êtes en recherche d'emploi, des contrats peuvent vous être proposés dans le cadre des chantiers. Pour plus d'information, vous pourrez contacter le Pôle Emploi de Stains au 01 71 86 35 48. Cette structure pourra répondre à toutes vos questions et vous aider dans vos démarches.

Prochainement

- Durant la phase de préparation de chantier, l'Office vous convie à une réunion d'information **le lundi 29 septembre 2014 à 18 h 30 à la Maison du Temps Libre**, afin de vous présenter les différents intervenants, l'organisation du chantier et le calendrier qui auront été définis. A ce moment, vous connaîtrez les dates prévisionnelles d'intervention dans votre immeuble.

